



MUNICIPALITÉ DE FRELIGHSBURG

AVIS PUBLIC ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT OMNIBUS N° 162-08-2024 VISANT À MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 131-2022, LE RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT N° 132-2022, LE RÈGLEMENT DE CONSTRUCTION N° 133-2021, LE RÈGLEMENT SUR LES PERMIS ET CERTIFICATS N° 134-2021, LE RÈGLEMENT SUR LES PIIA N° 135-2021 ET LE RÈGLEMENT SUR LES CONDITIONS D'ÉMISSION DE PERMIS DE CONSTRUCTION N° 128-2010

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Lors d'une séance tenue le 9 septembre 2024, le conseil municipal a adopté le projet de Règlement Omnibus N° 162-08-2024 modifiant le règlement de zonage N° 131-2022, le règlement de lotissement N° 132-2022, le règlement de construction N° 133-2021, le règlement sur les permis et certificats N° 134-2021, le règlement sur les P.I.I.A. N° 135-2021 et le règlement sur les conditions d'émission de permis de construction N° 128-2010.
2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le 7 octobre 2024 à 19h00 à l'hôtel de ville, situé au 2, place de l'Hôtel-de-Ville, à Frelighsburg. Lors de cette assemblée publique de consultation, la mairesse ou un membre du conseil désigné par la mairesse expliquera ce projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.
3. Ce projet de règlement peut être consulté sur le site internet de la Municipalité à l'adresse suivante : <https://frelighsburg.ca>. Également, une copie du projet de règlement peut être consultée au bureau municipal, situé au 2, place de l'Hôtel-de-Ville, à Frelighsburg aux jours et heures d'ouverture des bureaux.
4. Le projet contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire. Certaines dispositions s'appliquent à l'ensemble du territoire de la municipalité. D'autres dispositions s'appliquent particulièrement à une zone. L'illustration de ces zones peut-être consultée au bureau municipal, situé au 2, place de l'Hôtel-de-Ville, à Frelighsburg aux jours et heures d'ouverture des bureaux.

DONNE À FRELIGHSBURG, CE VINGT-SIXIÈME JOUR DU MOIS DE SEPTEMBRE DEUX MILLE VINGT-QUATRE

Sergey Golikov
Directeur général
Greffier et trésorier